



2401, rue Coursol
Montréal (Québec) H3J 1C8
Tél. : (514) 846-1543
Courriel : info@aml-lma.org
Site Internet : www.aml-lma.org

BULLETIN DE LIAISON - VOLUME IX - No. I – Septembre 2007

SEXE, SEXE, SEXE, MONEY, MONEY, MONEY ET AUTRES QUESTIONS EXISTENTIELLES

par Ariane Bertouille, membre de l'AML

Au commencement, il y eut un dialogue avec mon Amoureuse. Chastes oreilles s'abstenir !

- Il faudrait écrire un texte punché pour secouer les membres de l'AML, pour qu'elles comprennent les enjeux de ce que l'AML fait pour leurs enfants...
- Très bien et tu voudrais ...?
- Comme tu écris bien, on a pensé à toi.
- Ah, merci. Mais...
- Il faudrait absolument attirer leur attention. Ça va mal ! Peut-être en mettant comme titre « sexe, sexe, sexe ».
- Toute une idée !
- Mais tu fais comme tu veux...

Comme je veux, comme je veux. Facile à dire. Tout le monde est bombardé d'informations et de demandes en tout genre. Et ce texte ne fait pas exception : je veux vous transmettre des informations et des demandes concrètes.

Je veux, je veux, je veux : est-ce que vos enfants aussi l'ont attrapé ?

« *Je voudrais, s'il te plaît, Maman* » : combien de fois ai-je repris les enfants, cet été ? ... L'été ! Déjà fini. Le temps passe à toute allure. Que les enfants grandissent vite, vous ne trouvez pas ? Pourquoi ai-je accepté d'écrire ce texte plutôt que de profiter des derniers sursauts de beau temps ? Qui suis-je d'ailleurs pour vous interpeller ?

Je suis deux fois mère et une fois auteur d'un livre. Vous comprendrez comme ce fut facile de me piéger en flattant mon ego d'écrivaine concernée !

J'ai donc écrit un premier texte. Verdict de l'Amoureuse efficace : trop poétique !

J'ai alors écrit un deuxième texte. Commentaire de l'Amoureuse pratique : trop long !

Et finalement, un troisième texte. Remarque de l'amoureuse perspicace : trop général.

Il y en a plein de causes pour lesquelles on peut se sentir concernées et vouloir s'impliquer : le SIDA, la pauvreté, la pollution, les droits humains, etc. Mais comme mère lesbienne, ce que vivent nos enfants est prioritaire et ils vont souffrir de l'homophobie. L'AML travaille pour changer ça : c'est l'essentiel.

Vous l'aurez compris, vous surfez sur le quatrième et dernier essai, je te préviens l'Amoureuse insistante : l'ego a ses limites !

- Explique-moi, qu'est-ce qui est si essentiel à transmettre ? questionne l'auteure.
- *Cibole de merde*, on a quelqu'un (Mona pour ceux qui l'ignore) qui est compétente, qui travaille bénévolement à temps plein pour nous et nos enfants, et qui risque de s'écoeurer parce qu'elle est tannée de courir après l'argent pour réaliser ses projets. Et c'est même pas pour se payer elle...

C'est pas juste pour maintenir votre intérêt, mais elle est drôlement sexy mon Amoureuse quand elle s'enflamme pour une cause avec son langage coloré.

- Qu'est-ce qu'on peut faire alors ?
- Fais leur comprendre que c'est tout ce que fait l'AML qui va aider à ce que nos enfants souffrent moins. Que c'est ça qui va faire la différence, c'est ça qui aide à combattre l'homophobie envers nos familles.

Les témoignages sont clairs : souvent, dès l'école primaire, nos enfants devront faire face à des propos, des attitudes, des gestes blessants parce que leurs mères sont lesbiennes. Ils devront, avec vous, trouver quoi dire, comment le dire, à qui le dire.

Jusqu'à présent, tout se passe bien pour nos deux enfants. Ils sont encore très petits. Est-ce qu'il faut attendre que ça aille mal pour se sentir concernées ?

Informé, sensibiliser, travailler en solidarité avec d'autres organismes: c'est ce qu'a fait, ce que fait et ce que fera l'AML pour changer les mentalités.

Il reste beaucoup à faire. Le temps presse. Les enfants grandissent tellement vite. Surtout l'été. Trop souvent, les fonds manquent pour les projets de l'AML. C'est absurde et frustrant quand on a identifié des besoins pressants, trouvé de bonnes solutions et que tout stagne faute de fonds suffisants.

Êtes- vous êtes prêtes à faire plus, selon vos possibilités, pour contourner l'absurde ?

- Alors, ça te plait comme ça ? demande la mère-auteure
- Pas mal, beaucoup mieux, commente mon exigeante Amoureuse.

Dans le fond, c'est une idéaliste mon Amoureuse : elle est convaincue qu'en vous expliquant de la bonne façon tout ce que fait l'AML pour nous et nos enfants, vous allez comprendre à quel point c'est dans votre intérêt que l'AML poursuive et multiplie ses actions. Et donc, cqfd (ce-qu'il-fallait-démontrer), que vous allez soutenir l'AML.

- Concrètement, qu'est-ce que tu veux ? conclut l'auteure un brin tannée.
- Que dans la mesure de leurs moyens, elles envoient de l'argent, maintenant, à l'AML. Que celles qui viennent aux activités et qui ne sont pas membres se sentent concernées et paient au minimum leur cotisation. Que celles qui ont du temps disponible en consacrent une partie pour l'AML.

Ce serait bien que mon Amoureuse ne soit pas déçue du pouvoir des mots, il paraît que la perte des illusions a parfois un impact négatif sur la libido ;-))

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

Les nouvelles en bref de juin à septembre 2007

Les nouvelles de Montréal et du Québec

23 juillet 2007 (Nations Unies, Genève) Dans un vote reconnaissant l'importance de l'inclusion des voix des groupes de défenses des droits des allosexuels (lesbiennes, gais, bisexuels et transidentitaires) aux Nations Unies, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a accordé un statut consultatif à deux organismes non-gouvernementaux (ONG) s'intéressant aux violations des droits de la personne fondées sur l'orientation ou l'identité sexuelle.

Les deux groupes, la **Coalition gaie et lesbienne du Québec (CGLQ)** et **l'Association Nationale Suédoise pour l'égalité en droits des LGBT (RFSL)**, se serviront de leur nouveau statut consultatif aux Nations Unies pour travailler directement sur les droits de la personnes et autres problématiques touchant la communauté allosexuelle en garantissant une entrée aux rencontres des Nations Unies, en fournissant des rapports verbaux ou écrits et en organisant des événements facilitant la compréhension des abus et de la discrimination qui touchent les personnes allosexuelles du monde entier.

John Fisher d'*ARC International*, qui a coordonné les moyens de pression et a surveillé le vote à Genève, a dit que « l'ECOSOC affirme aujourd'hui la place des gais, lesbiennes, bisexuels et transidentitaires au sein des Nations Unies. Nous sommes heureux que le soutien aux ONG traitant des violations des droits de la personne fondée sur l'orientation et l'identité sexuelle aille en augmentant. De partout dans le monde, les États ont envoyé un message clair que la discrimination n'avait pas sa place au sein des Nations Unies et que les problématiques d'orientation et d'identité sexuelle peuvent et doivent être traitées. »

26 juillet 2007 (Québec) Les groupes de défenses des droits des allosexuels de la ville de Québec ont relancé le combat contre l'homophobie à la suite d'une violente attaque survenue dans la capitale provinciale. Philippe, dont le nom de famille n'a pas été divulgué, soutient que quatre hommes aux crânes rasés l'ont suivi à sa sortie du *Drague*, un bar gai du centre-ville de Québec le 1er juillet.

Après avoir abreuvé le jeune homme de 24 ans de qualificatifs péjoratifs, les assaillants l'ont jeté au sol. Dans une mêlée ayant duré moins de 60 secondes, les hommes l'ont battu à coups de poing et de pied à répétition. La victime est restée deux jours à l'hôpital, où les médecins ont eu besoin de huit vis pour reconstruire sa mâchoire.

Plusieurs groupes de défense des droits des gais tiendront un brunch condamnant l'homophobie au cours du festival de la fierté gaie qui se tiendra le week-end de la Fête du travail. L'événement aura lieu Place d'Youville, le lieu de l'agression.

1^{er} août 2007 (Montréal, Québec) Un groupe de défenses des droits de la personne du Québec a ordonné qu'un couple gai se voie accorder 10 000 \$ pour avoir été harcelé par des jeunes de leur quartier. Theo Wouters et Roger Thibault affirment que quatre jeunes les ont ciblés en raison de leur orientation sexuelle. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec soutient que les parents d'un des jeunes doivent payer 10 000 \$ aux deux hommes. Trois autres adolescents mentionnés dans la cause vivent maintenant à Calgary et ne sont pas visés par la décision du groupe de défense des droits de la personne. Messieurs Wouters et Thibault vivent ensemble depuis plus de trente ans et se sont mariés il y a quelques années.

Les nouvelles canadiennes

13 juillet 2007 (Edmonton, Alberta) Une querelle juridique autour de la possibilité pour un homme de Calgary de se retirer de son rôle de père souligne l'évolution de la définition de la famille au Canada, indique un avocat en droit de la famille. La Cour suprême a dit qu'une femme ne peut pas aller en appel contre une décision

rejetant sa demande de relever son conjoint de fait de toute responsabilité envers un enfant conçu par insémination artificielle.

Le couple, identifié comme John et Jane Doe, ont signé une entente préparentale stipulant que John Doe ne devait pas être considéré comme le père de l'enfant. Le couple a présenté son entente aux tribunaux en quête d'une validation juridique. En février dernier, la Cour d'appel de l'Alberta a statué contre l'entente, soutenant que le conjoint de fait jouera inévitablement un rôle paternel puisqu'il vit avec la femme et l'enfant.

« Peut-on vraiment s'attendre à ce qu'il ignore les pleurs de l'enfant ? lorsque l'enfant a faim ? lorsqu'il trébuche ? lorsque la suce doit être remise en place ? lorsque la couche doit être changée ? », a précisé le juge Ronald Berger dans sa décision.

Jane Doe soutient que la Cour d'appel enfreint la charte des droits en brimant son droit de prendre des décisions fondamentales à l'égard de son enfant. Comme à son habitude, la Cour suprême n'a pas justifié sa décision de refuser d'entendre l'appel.

« Plusieurs parents sociaux sont des beaux-parents et je crois fermement que cette décision aura des implications pour tous les beaux-parents », affirme Nicholas Bala, un professeur en droit de la famille de l'université Queen. « Certains d'entre eux sont des gens, autant gais, lesbiennes qu'hétérosexuels, impliqués dans des situations d'inséminations artificielles, où encore des grands-parents. Nous constatons des changements d'attitude dans les relations familiales, des changements d'attitude à l'égard de la notion de famille. Ceci illustre la constante évolution de ce qu'est une famille au Canada. »

Nicholas Bala affirme qu'en refusant de reconnaître l'entente, le tribunal a empêché le couple de réaliser le model parental qu'ils avaient planifié. La décision signifie tout simplement qu'un plan concernant l'avenir d'un enfant ne peut être pris à l'avance.

En conclusion, si le couple vient à se séparer, Jane Doe aurait de droit de changer d'idée et de demander une pension alimentaire, tandis que John Doe pourrait changer d'avis et exiger des droits de visite. De plus, même l'enfant pourrait éventuellement exiger un soutien quelconque du parent n'ayant pas la garde.

Les adultes pourraient toutefois tous deux renoncer à ces droits en respectant l'entente.

Brenda Cossman, professeure de droit à l'université de Toronto, a présenté une déclaration sous serment de la part de Jane Doe demandant à la Cour suprême d'entendre son appel. Elle soutient que cette cause regorge de « problématiques d'importance nationale ». Elle a souligné des problématiques allant de scénarios triparentaux à l'autonomie des femmes, en passant par le droit d'une personne à conserver l'étiquette « monoparental ».

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

(Sautez cette section si vous en avez assez du mariage)

Veillez noter qu'aux États-Unis, le débat sur le mariage a complètement perdu les pédales ! Il y a des initiatives favorables et défavorables au mariage dans la majorité des États. Ainsi, il serait impossible de traiter de ce sujet convenablement dans un bulletin. Toutefois, vous trouverez aurez un excellent aperçu des nouvelles en provenance des États-Unis, sur le site de la *Human Rights Campaign* dans la section sur le mariage : www.hrc.org/marriage/

Sur ce site un tableau structuré des avancées État par État peut être consulté en cliquant sur la rubrique **States with Anti-Gay Marriage Laws**.

16 mai 2007 (New York) Par une décision judiciaire qui affectera un nombre estimé à plusieurs centaines, des couples de même sexe de l'état de New York qui se sont mariés au Massachusetts entre le 17 mai 2004 et le 6 juillet 2006 ont vu leurs unions être légalisées.

23 mai 2007 (Barcelone, Espagne) La première boutique de mariage gaie ouvre ses portes à Barcelone. Elle vise à donner aux couples de même sexe « un endroit spécial où acheter des vêtements et accessoires pour leur grand jour ».

11 juin 2007 (Stockholm, Suède) Le gouvernement de coalition du ministre Fredrik Reinfeldt risque d'être défait à cause de la question du mariage entre conjoints de même sexe. Huit membres du parlement et membres du propre parti conservateur modéré de Fredrik Reinfeldt menacent de se révolter si le parti n'annonce pas officiellement son appui au mariage homosexuel. Deux des partenaires de coalition de Fredrik Reinfeldt, le parti du centre et le parti libéral, ont déjà annoncé qu'ils appuieraient le projet de loi. Un troisième parti, celui des démocrates chrétiens, s'oppose au mariage entre conjoints de même sexe et a indiqué qu'il mettrait un veto à la législation.

12 juin 2007 (Washington) Les groupes de défenses des droits des allosexuels célèbre le 40^e anniversaire de la décision de la Cour suprême d'abolir les lois des états interdisant le mariage interracial, affirmant que l'interdiction des mariages entre conjoints de même sexe serait éventuellement déclarée également inconstitutionnelle.

Le litige, connu sous le nom de *Loving v. Virginia*, a commencé lorsque Richard et Mildred Loving, un couple interracial, ont été arrêtés à leur retour en Virginie après s'être épousés à Washington D.C. Ils ont alors été condamnés à un an de prison. Les Loving en ont appelé de la décision jusqu'à la Cour suprême, qui a aboli les restrictions empêchant les couples biraciales de se marier.

14 juin 2007 – Dans une victoire de 151 contre 45, les législateurs du **Massachusetts** empêchent qu'une interdiction constitutionnelle du mariage entre conjoints de même sexe ne soit soumise aux électeurs.

15 juin 2007 (Bogota) – Le Congrès de la **Colombie** accepte une législation donnant aux couples de même sexe la plupart des mêmes droits qu'aux couples hétérosexuels. Le président Alvaro Uribe affirme qu'il signera le projet pour que celui-ci devienne une loi.

16 juin 2007 (Rome) Des dizaines de milliers de militants des droits des homosexuels marchent dans les rues de Rome pour célébrer la fierté gaie et réclamer des droits pour les couples de même sexe. Arborant des drapeaux aux couleurs de l'arc-en-ciel, les manifestants brandissent des bannières critiquant le Vatican qui, sous la gouverne du pape Benoît XVI, mène une campagne acharnée pour protéger le mariage traditionnel.

20 juin 2007 (Bogota) Moins d'une semaine après que le Congrès de la **Colombie** ait passé une législation accordant aux couples de même sexe la plupart des mêmes droits qu'aux couples hétérosexuels, le projet de loi est anéanti par les manœuvres de sénateurs conservateurs.

21 juin 2007 – Le premier ministre de l'**Australie**, John Howard, maintient fermement son opposition au mariage alors qu'un nouveau sondage révèle que 71 % des Australiens croient que les conjoints homosexuels devraient avoir les mêmes droits.

21 juin 2007 – Les législateurs du **Costa Rica** envisagent les unions civiles. La législation, qui rencontrera sûrement une forte opposition catholique, accorderait des congés de décès, le droit à l'héritage et le droit de prendre des décisions médicales.

24 juin 2007 (Winnipeg, Manitoba) Dans un vote de 21 contre 19, les évêques anglicans refusent d'accorder aux prêtres le droit de bénir les mariages de même sexe. Ils reconnaissent toutefois que la bénédiction des conjoints de même sexe n'entre pas en conflit avec la doctrine de l'église, une décision qui ouvre la voie à cette pratique.

2 juillet 2007 (Toronto, Ontario) Le révérend Brent Hawkes, qui a célébré un mariage double pour deux

couples de même sexe à son église communautaire métropolitaine en 2001 avant d'aller en cour lorsque l'Ontario a refusé d'enregistrer ces mariages dans une cause qui a entraîné l'égalité du mariage à travers le Canada, reçoit l'Ordre du Canada.

19 juillet 2007 – Un couple de femmes « lesbiennes » échange des vœux symboliques de mariage à **Budapest** en défiant des menaces néonazies. Eva Moor et Reka Kinga Papp s'embrassent devant des caméras avec le parlement de la Hongrie en arrière-plan après avoir accepté la main de l'autre en mariage. Eva Moor et Reka Kinga Papp sont toutes deux hétérosexuelles. L'événement a été organisé par le parti humaniste de Hongrie en réaction aux attaques commises à l'endroit des gais et lesbiennes pendant la célébration de la fierté gaie de Budapest en juin.

25 juillet 2007 (Dublin) Le premier ministre **Irlandais** Bertie Ahern annonce que ce gouvernement va présenter un projet de loi accordant aux couples de même sexe les mêmes droits qu'aux couples mariés.

26 juillet 2007 – Les législateurs du **Vermont**, lieu où les premières unions civiles gaies américaines ont été célébrées, charge une commission d'étudier s'ils devraient permettre aux couples gais de se marier.

Les nouvelles internationales

7 juin 2007 (365 Gay.com) Au moins 16 des 17 hommes arrêtés le 10 mai lors d'une fête privée dans la **province centrale iranienne d'Esfahan** ont maintenant été libérés selon *Amnistie internationale*. Douze auraient été libérés dans les semaines suivant l'arrestation, tandis que quatre des cinq autres ont été libérés le 29 mai, toujours selon le groupe de défense des droits.

Tous ces hommes ont dû payer une caution et devront apparemment subir un procès. Des rapports contradictoires circulent au sujet de la libération du cinquième homme. Ils étaient des 87 personnes qui auraient, à ce qu'on dit, été arrêtées lors de la fête. De ceux-ci, 60 ont été libérés sans condition, tandis que 26, dont ceux mentionnés ci-haut, ont été libérés sous caution, rapporte *Amnistie internationale*.

Des nouvelles des arrestations sont d'abord venues de l'IRQO, un organisme allosexuel iranien de Toronto. L'organisme affirme que les policiers ont convergé vers la maison où un homme, identifié seulement en tant que Farhad, célébrait son anniversaire de naissance. Le rapport soutient que les policiers ont brutalement assailli l'homme et d'autres personnes, dont ses parents, le 10 mai. Tous les invités ont été arrêtés sur place, aux dires de l'IRQO.

Amnistie internationale ne croit pas que les hommes arrêtés ont eu accès à un avocat ou même à leur famille. Un juge aurait également dit que les détenus arrêtés dans cette fête privée seraient accusés de consommation de boissons alcoolisées et de « comportement homosexuel ».

Lors des arrestations, les invités auraient été traînés dans la rue par des policiers et des membres des forces Basij (des unités paramilitaires bénévoles reliées aux corps d'armée révolutionnaires), qui les ont sauvagement battus, causant des ecchymoses et parfois même des fractures. On ne sait toujours pas vraiment si les détenus ont eu accès à des traitements médicaux.

Amnistie internationale affirme qu'elle suivra la situation de près.

L'homosexualité est un crime capital selon la Sharia ou la loi islamique. Certains groupes internationaux de défense des droits des homosexuels croient que plus de 4 000 gais et lesbiennes ont été exécutés depuis la prise du pouvoir par les Ayatollahs en 1979.

10 juin 2007 (365 Gay.com) (Bucarest) Les policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes contre des protestataires

qui ont jeté des pierres lors du défilé annuel de la fierté gaie dans la capitale roumaine, ont affirmé des sources officielles. Environ 100 personnes ont été détenues pour avoir lancé des pierres et des feux d'artifice aux policiers et aux quelque 400 participants du défilé, a affirmé Christian Ciocan, porte-parole des policiers. Les policiers ont réagi en utilisant des gaz lacrymogènes. Personne n'a été blessé, a-t-il ajouté.

« Nous regrettons que nos adversaires utilisent la violence... Les policiers n'ont fait que leur travail en protégeant un défilé autorisé », a soutenu Florin Buhuceanu, un des organisateurs du défilé. « Nous avons le droit d'exprimer nos convictions et nous n'y renoncerons pas en raison de cette violence. »

L'homosexualité est décriminalisée en Roumanie depuis 2001.

22 juin 2007 (*International Gay and Lesbian Human Rights Campaign -IGLHRC news*) Cette année, pour une deuxième année d'affilée, les autorités de Moscou ont refusé d'émettre un permis aux groupes allosexuels pour la tenue d'un événement de la fierté gaie. Pour protester contre cette décision et marquer l'occasion, les militants se sont réunis devant l'hôtel de ville de Moscou le 27 mai pour présenter une lettre au bureau du maire. Cette lettre, signée par une douzaine de premiers ministres européens, appuyait leur droit à tenir une manifestation pacifiste. Les militants ont commencé à se réunir avant midi et moins d'une demi-heure plus tard, la police de Moscou procédait à des arrestations massives. Au moins 31 personnes ont été arrêtées, incluant le député italien Marco Cappato et le député allemand Volker Beck. La plupart des organisateurs, dont Nikolai Alekseyev and Alexey Davidov du comité de la fierté gaie, ont été arrêtés alors qu'ils se dirigeaient vers la manifestation.

Pendant que des groupes chrétiens orthodoxes et néonazis lançaient des œufs, frappaient et battaient les manifestants, la police moscovite harcelait et arrêtait les manifestants pacifistes. Finalement, tout le monde a été relâché. Toutefois, Nikolai Alekseyev a été accusé d'avoir désobéi aux ordres de la police.

Paula Ettelbrick, directrice de l'IGLHRC a affirmé que « le comportement des autorités moscovites est scandaleux. Sans parler qu'il s'agit d'une violation sans équivoque des conventions internationales protégeant la parole et le rassemblement. » Elle a ajouté que « les événements de la fierté gaie sont le principal véhicule allosexuel pour provoquer un changement social dans plusieurs endroits du monde. Sans le droit de parler en public, nous ne pouvons pas combattre la discrimination à laquelle nous faisons face. »

Le 22 juin, la Cour suprême de la Russie a statué que Moscou avait le droit de bannir le défilé de la fierté gaie en 2006. La cour a confirmé la décision de la Cour d'appel qui avait indiqué que Moscou agissait pour maintenir la paix en refusant d'accorder un permis aux organisateurs du défilé de la fierté.

La décision de la Cour suprême a indiqué que « le gouvernement de Moscou a estimé qu'il ne pouvait garantir la sécurité des participants à la manifestation, ni empêcher une émeute. L'interdiction n'a pas violé les droits et intérêts du demandeur qui sont protégés par la loi. » Cette décision constitue la décision finale russe en réponse à une poursuite entamée par les organisateurs des événements de la fierté et ouvre la voie pour que la cause soit portée devant le Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg.

« Maintenant, il est clair que la Cour Européenne de Strasbourg aura le dernier mot à propos de cette cause qui s'étire », a affirmé l'organisateur de la fierté gaie Nikolay Alexeyev à l'agence de presse Interfax. « Nous avons tout fait pour régler ce litige par l'entremise du système juridique russe et nous envisageons la Cour de Strasbourg comme un dernier recours », ajoute-t-il. « Par contre, les autorités russes n'ont pas voulu régler cette cause en Russie », ajoutant que la Cour Européenne devrait rendre sa décision avant le 31 mai 2008, date prévue du troisième défilé de la fierté.

9 juillet 2007 (*Positive Women's Network*) Les communautés allosexuelles sud-africaines, par l'entremise du *Joint Working Group* et d'organisations partenaires, dénoncent vigoureusement le meurtre de Sizakele Sigasa (34) et de Salome Masooa (23) survenus dans un canton de Johannesburg. Leurs corps ont été retrouvés dans un champ à proximité de Meadowlands, dimanche le 8 juillet, comme si elles avaient été exécutées. Ce geste choquant n'est pas si nouveau en Afrique du Sud où il y a une recrudescence de la violence et des viols commis

contre des lesbiennes avouées, des femmes soupçonnées de l'être ou toute femme favorable aux droits des lesbiennes et des gais.

12 juillet 2007 (365 Gay.com) (Istanbul, Turquie) Lambda Istanbul doit se présenter devant un juge la semaine prochaine pour faire face à une accusation de violation de la loi turque en affirmant représenter les gais, lesbiennes et transsexuels. Le groupe a été avisé par le Ministère public que le gouvernement d'Istanbul avait réclamé que des accusations soient portées selon le code civil turc. La loi stipule que des associations contre la loi et la moralité ne peuvent pas être formées. Si déclaré coupable, le groupe Lambda pourrait devoir fermer ses portes et ses membres pourraient devoir payer une amende.

En 2005, un juge d'Ankara a refusé de reconnaître coupable un autre groupe de défense des droits des allosexuels qui faisait face à une accusation semblable. Les autorités de la ville d'Ankara avaient demandé que la cour statue que la *Kaos Gay and Lesbian Cultural Research and Solidarity Organization* contrevenait à des lois morales. Dans la cause d'Ankara, le juge a affirmé que l'association psychiatrique américaine ne considérait pas l'homosexualité comme une maladie. Il a également déclaré que les mots « gai » et « lesbienne » étaient largement utilisés dans la vie courante et dans la recherche scientifique. Cette décision a constitué la première victoire pour les droits civils des gais et lesbiennes en Turquie.

L'homosexualité n'a jamais été illégale en Turquie, mais le gouvernement a refusé de donner aux gais des droits précis. Une tentative a été faite en 2004 pour introduire un projet de loi antidiscrimination au Parlement, mais il a été abandonné par le gouvernement. La Turquie fait face de plus en plus de pression de la part de l'Union Européenne pour qu'elle protège ses citoyens allosexuels si elle veut adhérer à cette union.

17 juillet 2007 (AP) Le plus haut tribunal de **Hong Kong** a rejeté une interdiction de la sodomie gaie en public, une nouvelle victoire pour le mouvement des droits des gais du territoire chinois. La cause est le résultat de la persécution de deux hommes ayant reconnu avoir commis des actes de sodomie dans une voiture garée sur un chemin de travers la nuit, affirme la décision. Tout acte sexuel gai public était un crime passible d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement.

Après que les deux hommes aient récusé l'accusation, le tribunal inférieur s'est prononcé en leur faveur, mais le gouvernement en a appelé de la décision devant la Court d'Appel finale de Hong Kong. Un jury de cinq grands juges a rejeté unanimement l'appel du gouvernement. Le juge en chef Andrew Li a dit dans sa décision que la loi vise les homosexuels sans « criminaliser les hétérosexuels pour un comportement de même nature ».

Des nouvelles de l'Association des mères lesbiennes

RENCONTRES À VENIR :

Septembre 2007 :

- **SAMEDI le 29 SEPTEMBRE de 13h-17h**
T-DANCE POUR ENFANTS, PARENTS ET TOUS NOS AMIS

L'Association des mères lesbiennes et le groupe Papa-Daddy sont fiers de vous inviter au 1e "Party Disco Familiale"

Ou: Café République 1200 rue Peel
Musique par: DJ SYLOSURF
Coût: 5 \$/ enfant, 10 \$/ adulte

October 2007 :

- **JEUDI le 11 OCTOBRE à 19h30**
PARTIE 1 : LA PRISE DE DÉCISIONS (Série sur la parentalité)

Insémination ? Adoption ? Qui porte le bébé ? Quel genre de donneur ? Maintenant ou plus tard ? Quels sont nos droits et nos responsabilités légales ? Il y a tant de choix à faire... Un débat ouvert pour explorer les aspects sociaux et légaux des différents choix.

Voir le document joint pour de plus ample renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

• **DIMANCHE le 28 OCTOBRE de 14h à 17h**

PARTY D'HALLOWEEN : MONSTRES ET CREATURES

Au programme? UN SPECTACLE DE MARIONNETTES À 15 H - Le **Théâtre la Simagrée** est un groupe s'étant produit en spectacle au Festival Juste Pour Rire en 2007. Ils participent également à bon nombre d'émissions pour enfants. Ils présenteront leur spectacle: "**Le monstre et les 5 oursons**"

Quoi porter ? Un costume, bien sûr ! Le thème : monstres et créatures...

Il y a aussi du bricolage, de la décoration de citrouille, des collations et un grand gymnase pour se dégourdir et jouer au basket-ball ou profiter du coin des tout-petits. Apportez une collation si vous le pouvez, cela serait apprécié (N'oubliez pas, pas de produits avec arachides. Gare aux allergies !)

Les adolescents intéressés à se faire un peu d'argent de poche sont invités à aider à l'organisation de l'événement (contactez Mona au 514-846-1543).

Lieu : Centre Greene, 1090, avenue Greene (métro Atwater). L'avenue Greene est à quelques pâtés de maisons à l'ouest de la rue Atwater. Le parc est situé au sud du boulevard Dorchester / René-Lévesque

November 2007:

• **JEUDI le 15 NOVEMBRE à 19h00**

PARTIE 2 : ÉVITEZ LE RISQUE : COMMENT RÉDUIRE L'EXPOSITION DE VOTRE BÉBÉ À DES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES DANS LA MAISON (Série sur la parentalité)

Savez-vous que certains des produits de consommation courante utilisés sur ou autour des bébés peuvent contenir des produits chimiques toxiques ? Venez découvrir les produits à éviter, leurs alternatives, et apprendre beaucoup plus dans cet atelier interactif.

Voir le document joint pour de plus ample renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

• **SAMEDI LE 17 NOVEMBRE de 13h-18h**

ENCAN LÉVÉE DES FONDS

SORTEZ, SOUTENEZ L'ASSOCIATION DES MÈRES LESBIENNES, LE GROUPE PAPA-DADDY ET LA COALITION DES FAMILLES HOMOPARENTALES ET AIDEZ À VAINCRE L'HOMOPHOBIE!

Lieu: CCGLM – 2075 rue Plessis (metro Papineau)

Voir le document joint pour de plus amples renseignements.

BABILLARD :

♦ Bonjour, J'ai 43 ans. Je veux rencontrer quelqu'une sérieuse-d'amour. J'ai un garçon de 7 ans. **Line 514-678-8935**

♦ **L'association des lesbiennes aux feminielles:** L'Association lesbienne vous invite à ses soirées le premier et le troisième mardis du mois, de 19h à 21h30 au CLSC situé au 411 Hotel Dieu à **Chicoutimi**. Ces rencontres

ont comme but de briser l'isolement et s'adressent aux femmes lesbiennes qui désirent socialiser en compagnie d'autres femmes lesbiennes, afin de permettre un échange positif. Au plaisir de vous rencontrer! Informations: **418-550-2259**.

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

♦ **OUTSPOKEN!** est un nouveau groupe qui a pour mission de créer un rendez-vous qui permettra à des lesbiennes de la région de Montréal de se réunir pour discuter d'affaires et de réseau sociale, aussi bien que des événements éducatifs et inspirants. Notre focus initial sera des réunions mensuelles autour d'un café, et une fois que l'adhésion augmentera, nous ajouterons des ateliers, des événements et plus. Visitez notre site Web pour obtenir plus d'information et joignez notre liste d'envoi, et soyez la première à découvrir quand notre première réunion café aura lieu www.outspokenmtl.com <<http://www.outspokenmtl.com/>>

DIVERS :

♦ **Traductrices, rédactrices, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez-nous contacter : info@aml-lma.org

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteures lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075 rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13h00 à 20h00. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca**.

♦ **Le babillard** est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la nous en tout temps à info@aml-lma.org ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

♦ LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE. Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à l'AML. **J. Freed, (514) 489-8633, www.ifreed.ca**

♦ **Restoration des Meubles - Atelier Lise Kuhn**

Restoration artistique et traditionnel de meubles, finition a la main, dorure, cannage

514-807-2277

www.atelierlisekuhn.com

info@atelierlisekuhn.com